

DIAGNOSTIC
CLIMATIQUE ET ACTION
D'ADAPTATION
INCLUSIVE

BARGOU



DIAGNOSTIC
CLIMATIQUE ET ACTION
D'ADAPTATION
INCLUSIVE

BARGOU

TABLE DES MATIÈRES

I	PRÉSENTATION DU PROJET ACICT	03
II	PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE BARGOU	05
III	ÉTAT DE LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE ET DES PARTENARIATS DE LA COMMUNE	06
IV	ÉVALUATION DE LA MATURITÉ CLIMATIQUE DE LA COMMUNE	07
V	ENJEUX SPÉCIFIQUES DE GENRE ET INCLUSION FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	08
VI	CARTOGRAPHIE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE LA COMMUNE	09
VII	CARTOGRAPHIE DES OSC LOCALES	11
VIII	INVENTAIRE DES OUTILS DE PLANIFICATION	13
IX	BESOINS EN OUTILS ET INSTRUMENTS D'ACTION CLIMATIQUE	14
X	RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR L'ADAPTATION CLIMATIQUE	14
XI	CRÉATION D'UNE CELLULE CLIMAT COMMUNALE	17
XII	PROGRAMME DE FORMATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS	17
XIII	PROGRAMME DE FORMATION DES OSC LOCALES	21
XIV	CRÉATION D'UN GROUPE DE LEADERSHIP POUR L'ACTION CLIMATIQUE	25
XV	STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION LOCALE	29
	CONCLUSION	31
	ANNEXES	32

I. Présentation du projet ACICT

La Tunisie est considérée comme l'un des pays les plus exposés aux effets du changement climatique en Méditerranée. Selon la Banque mondiale¹, le pays fait face à :

- Un stress hydrique très élevé, aggravé par la diminution de la disponibilité en eau ;
- Une baisse et une variabilité accrue des précipitations, avec de fortes irrégularités régionales ;
- Une augmentation des températures moyennes et extrêmes, accompagnée de vagues de chaleur plus fréquentes ;
- Des sécheresses plus intenses et une dégradation progressive des ressources naturelles ;
- Un risque accru d'inondations soudaines, notamment dans les zones urbaines et côtières.

Les impacts du changement climatique ne sont pas uniformes. À l'échelle internationale, les analyses de l'ONU Femmes² montrent que les inégalités sociales et économiques peuvent accroître la vulnérabilité des femmes et des groupes marginalisés face aux effets climatiques.

Le Gender Action Plan de l'UNFCCC souligne également l'importance d'intégrer l'égalité de genre dans l'action climatique pour garantir une participation plus équitable.

Face à ces défis, le projet Action climatique inclusive dans les communes tunisiennes (ACICT), mis en œuvre de mars 2024 à février 2029 par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et le Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante (CILG), en coopération avec le Ministère de l'Intérieur/IPAPD et le Ministère de l'Environnement, et financé par Affaires Mondiales Canada (AMC), vise à renforcer la résilience des communes tunisiennes tout en plaçant l'équité et l'inclusion au cœur de l'action locale.

Dans une logique d'équité territoriale et de représentativité régionale, neuf communes tunisiennes situées dans trois zones (Nord, Centre et Sud) ont été sélectionnées pour bénéficier de l'accompagnement du projet ACICT à la suite d'un Appel à Manifestation d'Intérêt ouvert à l'ensemble des municipalités tunisiennes.

Les communes bénéficiaires sont réparties comme suit :

Zone	Gouvernorat	Délégation	Commune
Nord	Béja	Medjez El Beb	Medjez El Beb
	Nabeul	Dar Chaâbane El Fehri	Dar Chaâbane El Fehri
	Siliana	Bargou	Bargou
Centre	Mahdia	Mahdia	Mahdia
	Sidi Bouzid	Bir El Hfey	Rahal
	Kairouan	Hajeb El Ayoun	Chouachi
Sud	Médenine	Djerba Midoun	Djerba Midoun
	Kébili	Kébili Sud	Bcheelli Jersine Blidet
	Gafsa	Métlaoui	Métlaoui

Tableau 1 : Communes bénéficiaires du programme

1. [Climate Risk Profile: Tunisia \(2025\): The World Bank Group](#)

2. [ONU Femme : Comment les inégalités de genre et le changement climatique sont interconnectés avril 2025](#)

La sélection reposait sur l'intérêt manifesté par les communes pour renforcer leurs capacités en matière de gouvernance climatique, ainsi que sur la volonté du projet d'intervenir dans des territoires présentant des vulnérabilités climatiques variées et représentatives de la diversité des contextes tunisiens.

Les actions menées s'articulent autour de trois axes principaux :

Amélioration de la gouvernance climatique locale

Par le renforcement des capacités des communes, des acteurs régionaux et des mécanismes de gouvernance multiniveaux.

Développement et adoption de solutions d'adaptation

Notamment les Solutions fondées sur la Nature (SFN), en mettant l'accent sur les besoins des femmes et des groupes vulnérables.

Renforcement de la gouvernance territoriale multiniveaux

Afin d'assurer une meilleure cohérence entre les politiques locales, régionales et nationales.

Les activités incluent principalement :

- Des diagnostics climatiques,
- La production d'outils et guides pratiques,
- La mise en place de programmes spécifiques de renforcement des capacités,
- La promotion de la participation des OSC, des femmes et jeunes, et autres groupes vulnérables,
- L'accompagnement dans l'élaboration ou l'amélioration de plans climatiques locaux.
- Des stratégies de communication locales inclusives, et de sensibilisation du grand public
- Ainsi que des actions de plaidoyer, de réseautage, et d'engagement communautaire.

Dans le cadre du projet ACICT, une évaluation de la maturité climatique des communes partenaires a été mise en place afin d'apprécier de manière structurée leur niveau de préparation face aux changements climatiques. Cette évaluation vise à analyser conjointement l'exposition des territoires aux principaux aléas climatiques et la capacité des communes à y répondre à travers leurs politiques, leurs institutions, leurs outils opérationnels et leurs pratiques inclusives.

L'approche retenue repose sur une grille d'analyse multidimensionnelle couvrant notamment la vulnérabilité climatique, les capacités locales d'adaptation, la gouvernance institutionnelle, les partenariats multi-acteurs, l'intégration du genre et de l'inclusion sociale, ainsi que la disponibilité des outils techniques. Pour chaque dimension, des indicateurs synthétiques permettent d'aboutir à des scores agrégés traduisant le niveau de maturité atteint.

Ces scores sont ensuite mobilisés pour construire des indices de lecture globale, distinguant d'une part le niveau de risque climatique auquel la commune est exposée, et d'autre part sa capacité d'adaptation. Leur combinaison permet de produire un Indice de Maturité Climatique, exprimé de manière simple et lisible, offrant une vision d'ensemble de la résilience climatique communale. Cet indice ne constitue pas un outil de classement, mais un instrument d'aide à la décision destiné à identifier les forces, les faiblesses et les priorités d'accompagnement dans le cadre du projet ACICT.

Le présent rapport consolide l'ensemble des éléments produits ainsi que les appuis mobilisés au profit de la commune de Bargou dans le cadre du projet ACICT. Il vise à fournir une analyse structurée et approfondie de la situation climatique locale et s'articule autour des axes suivants :

- Une caractérisation territoriale, socio-économique et démographique de la commune.
- Le profil climatique de la commune, incluant le contexte local, l'identification des populations vulnérables, l'analyse de l'exposition aux principaux aléas climatiques (stress hydrique, érosion et submersion marines, vagues de chaleur), ainsi que les projections climatiques
- L'état de la gouvernance climatique locale et des partenariats multi-acteurs;
- L'évaluation de la maturité climatique de la commune, intégrant les dimensions : vulnérabilité climatique, capacités locales, gouvernance institutionnelle, partenariats multi-acteurs, inclusion sociale et genre, ainsi que disponibilité des outils techniques.
- Les enjeux spécifiques liés au genre et à l'inclusion face aux changements climatiques au niveau de la commune,
- La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans la gouvernance climatique locale, l'évaluation des interactions existantes.
- La cartographie des organisations de la société civile (OSC) locales,
- L'inventaire des instruments et outils de planification pertinents pour l'adaptation aux changements climatiques
- L'identification des besoins prioritaires de la commune en matière de renforcement de capacités, notamment en formation, outils et instruments pour l'action climatique, sensibles au genre et à l'inclusion sociale ;
- Enfin, la formulation de recommandations visant à orienter le renforcement de la résilience climatique de la commune.

Le présent rapport comporte aussi les principaux dispositifs et outils élaborés en réponse aux défis identifiés et aux besoins exprimés par la commune et autres acteurs locaux, notamment :

- Un programme de formation des acteurs institutionnels territoriaux et de priorisation des activités de formation fondé sur les résultats du diagnostic de maturité climatique ;
- Un programme de formation des organisations de la société civile (OSC) locales ;
- La constitution d'un groupe de leadership local, issu de la population communale, composé notamment de femmes et jeunes et groupes vulnérables.
- Un programme de formation et d'accompagnement du groupe de leadership ainsi constitué ;
- L'élaboration d'une stratégie de communication locale, de sensibilisation des acteurs territoriaux et grand public.

II. Présentation de la commune de Bargou

Située dans le gouvernorat de Siliana, au centre-nord de la Tunisie, la commune de Bargou couvre un territoire rural et montagneux d'environ 4916 habitants. Son économie repose principalement sur l'agriculture pluviale (céréales, oliviers), l'élevage extensif et l'exploitation des ressources forestières. Le relief accidenté, les sols fragiles et la pression foncière croissante accentuent la vulnérabilité de ce territoire aux aléas climatiques.

La commune se caractérise par un enclavement relatif et une dépendance forte aux précipitations saisonnières. Les villages dispersés, les routes rurales peu entretenues et l'accès limité aux services de base compliquent la gestion du territoire. La population est vieillissante, et de nombreux jeunes quittent la région faute de débouchés économiques. Les femmes rurales jouent un rôle essentiel dans la gestion des foyers et des petites exploitations, mais restent peu visibles dans les instances locales.

Les impacts des changements climatiques sur Bargou se traduisent par une accentuation des sécheresses, un raccourcissement des saisons humides, la dégradation des sols et une baisse des rendements agricoles. Ces effets aggravent la pauvreté rurale et alimentent des dynamiques migratoires vers les centres urbains.



III. Etat de la gouvernance climatique et des partenariats de la commune

La gouvernance climatique à Bargou est encore en construction. La commune a été impliquée dans plusieurs projets portés par des institutions publiques et des ONG, mais ne dispose pas encore d'une stratégie locale formelle d'adaptation. Elle bénéficie toutefois d'un ensemble d'initiatives qui témoignent d'une volonté émergente d'agir.

Un projet pilote de gestion des parcours et de reboisement, appuyé par le ministère de l'Agriculture, vise à restaurer les ressources pastorales en régénérant la couverture végétale (ensemencement d'orge fourragère, plantation d'arbustes). En parallèle, des micro-barrages collinaires ont été construits pour capter les eaux de ruissellement en hiver et alimenter les nappes phréatiques.

La commune a également été intégrée à des programmes de développement rural soutenus par la coopération internationale (notamment la GIZ et l'Union européenne), finançant la réhabilitation de puits, la construction de citernes communautaires, ou encore l'installation de pompes solaires. Dans le secteur agricole, des formations à l'agriculture climato-résiliente ont été proposées à travers des ONG locales.

En matière de gestion des risques, des actions de prévention des incendies de forêts ont été menées par les services des forêts, avec la mise en place de vigies, de pare-feux et des campagnes de sensibilisation estivales.

La gouvernance reste toutefois très dépendante des dynamiques de projet. Aucun dispositif municipal spécifique n'est dédié au climat. Les services techniques, bien que mobilisés, interviennent sans coordination structurée. La commune collabore ponctuellement avec les directions régionales de l'agriculture, de l'environnement et de l'équipement, mais ces relations restent informelles et peu institutionnalisées.

IV. Évaluation de la maturité climatique de la commune

L'évaluation de la maturité climatique de la commune de Bargou fait apparaître une exposition forte aux aléas climatiques, en particulier la sécheresse, les feux de forêts et la dégradation des sols, dans un contexte de ressources limitées et de dépendance aux projets extérieurs. Si certaines initiatives ont été amorcées, les capacités d'adaptation locales restent fragiles, avec une gouvernance encore peu structurée et une faible intégration des enjeux climatiques dans la planification communale.

A. VULNÉRABILITÉ ET EXPOSITION AUX ALÉAS CLIMATIQUES **SCORE : 3** → Élevé

La commune est soumise à des périodes de sécheresse prolongées affectant fortement l'agriculture pluviale, principale source de revenus pour la population locale. À cela s'ajoutent des risques d'incendies de forêts en été et une érosion marquée des sols dans les zones à forte pente, contribuant à la dégradation des parcours pastoraux. Ces aléas ont des répercussions directes sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et les ressources en eau de la commune. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité de ces phénomènes amplifie la vulnérabilité structurelle du territoire.

B. CAPACITÉS LOCALES D'ADAPTATION **SCORE : 1** → Faible

Les capacités d'adaptation institutionnelles, humaines et techniques sont limitées. La municipalité ne dispose pas de cellule climat, ni de personnel formé aux enjeux de l'adaptation ou à la gestion des risques. Les actions mises en œuvre dépendent essentiellement d'acteurs externes (CRDA, ONG, projets internationaux), sans cadre structurant local. Les réponses aux questionnaires révèlent un besoin fort en formation sur l'adaptation, la gestion des ressources naturelles, et la planification territoriale sensible au climat. La commune ne dispose pas non plus de ressources financières propres allouées à l'adaptation.

C. GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET INTÉGRATION CLIMATIQUE **SCORE : 1** → Faible

L'intégration des enjeux climatiques dans les politiques et documents de planification municipale est très limitée. Il n'existe ni plan local climat, ni orientation stratégique en matière de résilience. Les services municipaux agissent de manière fragmentée, souvent en réponse à des sollicitations ponctuelles. La coordination avec les directions régionales est fonctionnelle mais peu institutionnalisée. L'absence de référent climat et de vision transversale entrave l'élaboration d'une réponse cohérente face aux aléas.

D. PARTENARIATS ET COORDINATION MULTI-ACTEURS **SCORE : 2** → Modéré

Malgré une gouvernance locale encore fragile, la commune bénéficie d'un certain nombre de partenariats techniques et financiers, notamment dans le cadre de projets de développement rural. Elle collabore avec la CRDA, les services des forêts, et a pu accéder à des fonds à travers des ONG locales et internationales (GIZ, UE). Ces partenariats, bien que majoritairement pilotés depuis l'extérieur, permettent la mise en œuvre d'initiatives ciblées comme les reboisements, la réhabilitation de puits ou la gestion des parcours. Cependant, la coordination inter-acteurs reste peu structurée et dépendante de dynamiques de projet.

E. GENRE, INCLUSION SOCIALE ET ÉQUITÉ **SCORE : 1** → Faible

Les enjeux d'équité et de genre sont faiblement pris en compte dans la gestion municipale. Les femmes jouent pourtant un rôle central dans les activités rurales, en particulier dans les périodes de crise hydrique. Les jeunes, souvent sans perspectives économiques locales, sont également parmi les plus affectés par les effets du climat. Aucune structure spécifique, aucun mécanisme de participation inclusive ni indicateur sensible au genre ne sont actuellement en place. Certains groupements féminins sont actifs, mais ne sont pas intégrés dans une stratégie globale d'adaptation.

F. OUTILS ET INSTRUMENTS DISPONIBLES

SCORE : 1 → **Faible**

La commune dispose de très peu d'outils opérationnels pour intégrer les enjeux climatiques à son action. Elle ne bénéficie pas d'outils de cartographie des risques, de systèmes de suivi-évaluation ou de plateformes d'aide à la décision. Quelques cartes ou documents techniques ont été mobilisés dans le cadre de projets ponctuels, notamment sur la gestion des forêts et de l'eau, mais leur usage reste limité. L'absence d'outillage freine la mise en œuvre de toute approche territoriale structurée face au changement climatique.

G. SYNTHÈSE DES SCORES – BARGOU

Dimension évaluée	Score (sur 3)
Vulnérabilité et exposition aux aléas	3
Capacités locales d'adaptation	1
Gouvernance institutionnelle et intégration climatique	1
Partenariats et coordination multi-acteurs	2
Genre, inclusion sociale et équité	1
Outils et instruments disponibles	1
Indice de Risque (IR)	3
Indice de Capacité d'Adaptation (ICA)	1,2
Indice de Maturité Climatique (%)	28,57 %

Tableau 2 : Maturité climatique - Bargou

Avec un indice de maturité climatique de 28,57 %, Bargou présente une forte vulnérabilité face aux aléas climatiques, combinée à des capacités locales encore limitées. Si des partenariats existent, la réponse institutionnelle reste peu structurée, avec une faible intégration du climat dans la gouvernance municipale.

V. Enjeux spécifiques de genre et inclusion face aux changements climatiques

Les femmes rurales de Bargou sont fortement impliquées dans les activités agricoles, la gestion de l'eau et les tâches domestiques. Elles subissent une charge de travail accrue en période de sécheresse, ainsi qu'une précarisation économique. Les jeunes, en situation de chômage ou de sous-emploi, sont également affectés par la baisse des rendements et le manque d'alternatives. Bien que la commune collabore ponctuellement avec des groupements féminins, aucun dispositif institutionnel n'intègre ces enjeux dans la planification climatique. Les réponses indiquent une faible capacité à cibler ou accompagner les populations les plus vulnérables de manière différenciée.

La Chaîne d'impacts et vulnérabilités climatiques (CRVA) de Bargou met en évidence une forte exposition à la sécheresse, à la dégradation des sols et aux incendies de forêts, en lien avec une dépendance structurelle à l'agriculture pluviale et à la disponibilité en eau. Les besoins exprimés en renforcement des capacités et en outils correspondent globalement à ces vulnérabilités : amélioration de la gestion de l'eau, formation en agriculture résiliente, appui à la prévention des risques. Cependant, certaines dimensions comme la gestion des incendies, la gouvernance intercommunale ou l'intégration du genre restent peu développées dans les réponses. L'analyse croisée montre une cohérence partielle entre les vulnérabilités observées et les leviers activés à l'échelle locale.

Vulnérabilités par Zone Territoriale

Analyse spatiale des risques climatiques selon les caractéristiques de chaque zone de la commune montagnaise



VI. Cartographie des acteurs institutionnels de la commune

La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques vise à rendre lisible l'écosystème de gouvernance climatique de la commune de Bargou. Elle permet d'identifier les parties prenantes mobilisées, de préciser leurs niveaux d'intervention (local, régional, national) et d'apprécier la nature et le degré de leur implication dans l'action climatique locale.

Cette analyse repose principalement sur les réponses au questionnaire renseigné par la commune, complétées par les échanges avec les partenaires institutionnels lors des ateliers du projet ACICT. Les acteurs sont présentés par grandes catégories, afin de faciliter la compréhension des dynamiques de coordination, d'identifier les complémentarités existantes, ainsi que les marges d'amélioration en matière de gouvernance multiniveaux.

La commune de Bargou dispose de plusieurs services techniques impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques, notamment le Service d'Environnement et le Service de l'Urbanisme et Planification Urbaine, ainsi que le Service des Espaces Verts et de la Biodiversité, le Service de Gestion des Catastrophes, et le Service de l'Éclairage Public et Énergie, qui contribuent aux actions liées à la résilience territoriale et à l'amélioration du cadre de vie. Des services complémentaires, tels que la Sous-direction de la Propreté, participent également aux actions de gestion urbaine.

La commune mentionne également l'existence d'une cellule de gouvernance, traduisant une structuration interne dédiée à la coordination. Toutefois, l'absence d'une cellule climat dédiée limite la coordination transversale et la planification stratégique à long terme de l'action climatique locale.

Catégorie institutionnelle	Acteurs identifiés
Départements Municipaux Impliqués	Service d'Environnement, Service de l'Urbanisme et Planification Urbaine, Service des Espaces Verts et de la Biodiversité, Service de Gestion des Catastrophes, Service de l'Éclairage Public et Énergie, Cellule de gouvernance, Sous-direction de la Propreté,
Services du Gouvernorat	Aucun
Directions Régionales Sectorielles	Direction Régionale de l'Environnement, Direction Régionale de l'Agriculture (CRDA)
Structures Ministérielles	Aucune
Agences Déconcentrées Actives	Agence Nationale de Gestion des Déchets ANGED, Office National de l'Assainissement ONAS
Institutions de Recherche et Universités	(Non mentionné)

Tableau 3 : Acteurs de la gouvernance climatique locale à BARGOU

Analyse de la cartographie des acteurs

La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques met en évidence un écosystème de gouvernance plus restreint au niveau de la commune de Bargou, avec des acteurs identifiés couvrant principalement les niveaux d'intervention local et régional, et une présence limitée des partenariats à l'échelle nationale.

Au niveau communal, l'implication de plusieurs services techniques (Environnement, Urbanisme, Espaces verts, Gestion des catastrophes, Éclairage public et énergie, Propreté) traduit une capacité opérationnelle pour intégrer certains enjeux climatiques dans la gestion territoriale et les services urbains. L'existence d'une cellule de gouvernance constitue un point d'appui pour organiser la coordination interne. Toutefois, l'absence d'un dispositif transversal dédié au climat limite encore la coordination interservices et la structuration d'une vision stratégique de long terme.

Les relations avec les services du gouvernorat apparaissent inexistantes, la commune ne déclarant aucun service du gouvernorat mobilisé. Cette situation traduit une rupture de coordination verticale à l'échelle régionale, susceptible de limiter l'accès aux appuis institutionnels et aux relais techniques du gouvernorat.

À l'échelle régionale, la commune mobilise principalement la Direction Régionale de l'Environnement et la Direction Régionale de l'Agriculture (CRDA), révélant une coopération ciblée sur des thématiques sectorielles. Toutefois, la diversité des directions partenaires demeure limitée par rapport à d'autres communes du projet.

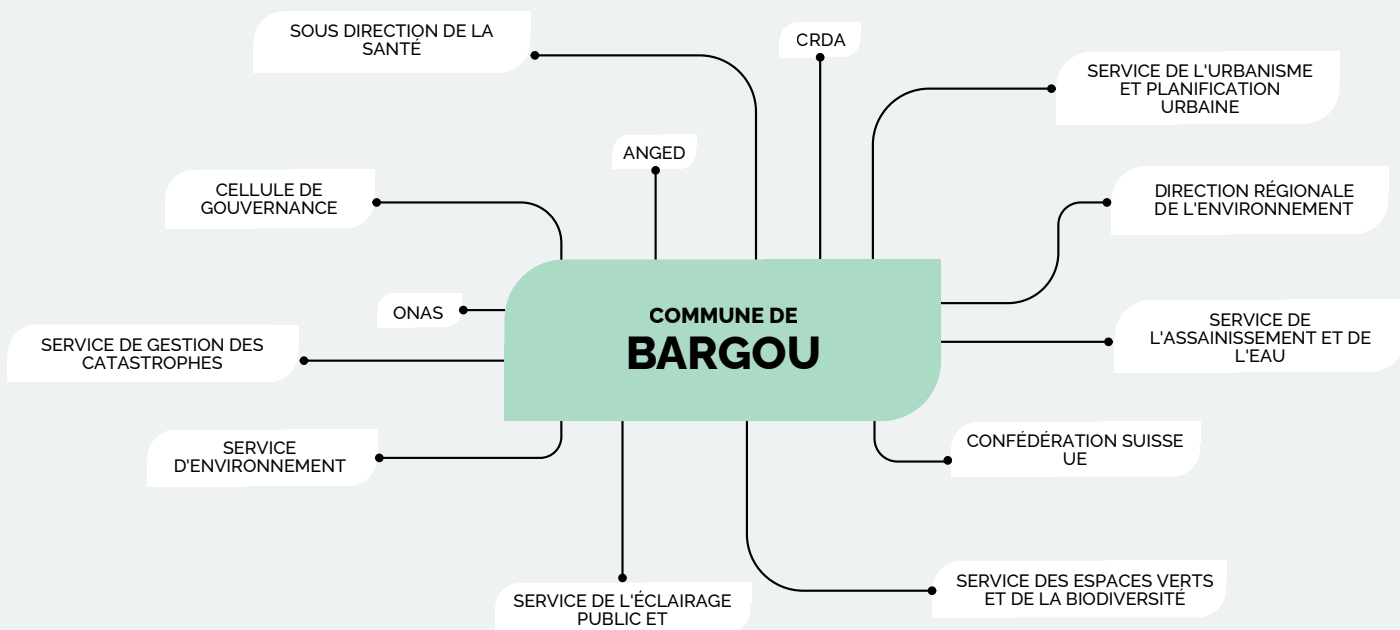
À l'échelle nationale, la commune ne mentionne aucune collaboration avec des structures ministérielles, ce qui traduit un isolement préoccupant et limite l'accès aux dispositifs nationaux d'appui, à l'expertise spécialisée et aux opportunités de financement.

La commune bénéficie néanmoins de relations avec certaines agences techniques nationales, notamment l'ANGED et l'ONAS, constituant un levier d'appui opérationnel pour les enjeux de gestion des déchets et d'assainissement.

Enfin, aucun partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche n'est mentionné, ce qui représente une marge d'amélioration importante pour le renforcement des compétences locales et l'appui scientifique à l'action climatique.

Dans l'ensemble, la commune de Bargou présente une organisation communale mobilisant plusieurs services techniques pertinents pour l'adaptation, mais demeure faiblement connectée aux niveaux régional et national. Le principal enjeu réside dans le renforcement de la coordination verticale et la diversification des partenariats institutionnels afin d'améliorer la cohérence, l'efficacité et la pérennité de l'action climatique locale.

Environnement institutionnel - Commune de Bargou



VII. Cartographie des OSC locales

La cartographie des organisations de la société civile (OSC) permet d'analyser le rôle des acteurs associatifs locaux dans la réponse aux enjeux climatiques et dans le renforcement de la résilience territoriale. Elle vise à apprécier le niveau de structuration du tissu associatif, la nature des actions menées, les capacités organisationnelles et techniques disponibles, ainsi que les dynamiques de coopération avec les acteurs institutionnels. Cette analyse s'appuie sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre du projet ACICT, fondé sur l'exploitation de bases de données existantes, les réponses des associations à un formulaire structuré et une revue documentaire approfondie

Profil général de la société civile à Bargou

La commune de Bargou dispose d'une société civile présente mais hétérogène, marquée par un engagement réel de certaines associations sur des problématiques environnementales prioritaires pour ce territoire agricole, notamment :

- La gestion durable des ressources hydriques,
- La préservation des sols et la lutte contre la dégradation,
- Des actions de sensibilisation environnementale à destination des communautés locales.

Toutefois, ce dynamisme demeure souvent individuel ou éclaté, ce qui limite la construction de stratégies collectives durables et le passage vers des projets structurants d'adaptation climatique. Les associations locales font face à des défis de structuration et d'accès aux ressources, rendant la pérennité des initiatives fragile, notamment en raison d'une dépendance importante aux financements externes et de l'absence d'une vision commune consolidée.

Typologie des OSC et domaines d'intervention

Le tissu associatif de Bargou regroupe plusieurs types d'organisations aux rôles complémentaires :

- **Associations communautaires et de jeunesse**, intervenant sur l'accompagnement des jeunes, la formation, l'entrepreneuriat, l'insertion et des actions socio-économiques intégrant progressivement les enjeux environnementaux ;
- **Associations à orientation environnementale et culturelle**, mobilisées sur des actions de sensibilisation, de protection de l'environnement et de promotion d'une culture locale liée au développement durable ;
- **Groupements et structures à vocation agricole (SMSA / GDA)**, impliqués dans des thématiques liées aux services agricoles, à la gestion des ressources et au renforcement des capacités économiques locales, avec un lien direct aux enjeux climatiques (stress hydrique, érosion, résilience agricole).

Cette diversité crée un potentiel intéressant, mais les interventions restent souvent fragmentées, limitant la couverture complète des enjeux climatiques et la mise en cohérence des actions à l'échelle communale.

Capacités et dynamiques partenariales

Les capacités organisationnelles et techniques des OSC à Bargou demeurent encore insuffisamment développées, ce qui freine leur évolution de la sensibilisation vers des actions concrètes et structurées d'adaptation climatique. Les partenariats avec la collectivité locale existent mais restent sporadiques et ponctuels, sans mécanismes formalisés de coordination intersectorielle.

Par ailleurs, l'absence d'une coordination durable entre associations, combinée à une dépendance aux financements externes, réduit la continuité des projets et la possibilité d'inscrire les initiatives dans une stratégie territoriale de long terme. Malgré ces limites, un noyau d'associations engagées représente un levier réel pour renforcer la résilience locale, à condition d'un appui renforcé en accompagnement technique et financier.

Inclusion sociale, genre et participation

L'impact des actions associatives sur les groupes vulnérables est **reconnu mais demeure limité**, notamment en raison de leur faible intégration dans les mécanismes de gouvernance associative et dans les processus structurés d'adaptation climatique.

Plusieurs constats émergent :

- Une participation encore insuffisamment structurée des femmes et des jeunes dans la définition des priorités ;
- Des initiatives existantes ciblant les jeunes et certaines catégories vulnérables, mais sans cadre inclusif continu ;
- Une gouvernance associative souvent centrée sur des actions ponctuelles, limitant la transformation des bénéficiaires en acteurs durables de la résilience locale.

L'enjeu principal pour Bargou réside ainsi dans le renforcement de l'inclusion sociale et du genre dans les actions climatiques locales, afin d'améliorer la participation effective des populations vulnérables et de renforcer la cohérence des initiatives à l'échelle communale.

VIII. Inventaire des outils de planification

L'analyse des instruments et outils de planification mobilisés par la commune de Bargou met en évidence l'existence de plusieurs dispositifs qui structurent l'action communale et soutiennent progressivement la prise en compte des enjeux climatiques à l'échelle locale. Ces outils relèvent principalement de la planification du développement, de la planification spatiale et de la gestion environnementale, en cohérence avec les vulnérabilités climatiques du territoire, notamment la sécheresse, l'érosion des sols, les incendies de forêts et la perte de biodiversité.

Le Plan de Développement Local (PDL 2021) constitue l'outil central de planification communale. Il a donné lieu à un Programme de Soutien Municipal (PSM) financé par l'Union Européenne, ce qui renforce la capacité de programmation et d'investissement de la commune. Toutefois, l'intégration explicite des actions d'adaptation climatique dans ce plan reste à renforcer pour passer d'une logique de projets à une approche plus structurée et durable.

En matière de planification spatiale, la commune dispose d'un Plan d'Aménagement Urbain (PAU) datant de 1998, actuellement en cours de révision (2^e phase). Cet outil constitue un levier important pour mieux organiser l'occupation du sol et intégrer les contraintes liées aux risques climatiques dans les choix d'aménagement.

Par ailleurs, la commune dispose d'outils complémentaires orientés vers le développement durable, notamment l'initiative « Bargou 20-20 » ainsi que l'Agenda 21. Ces dispositifs traduisent une volonté d'inscrire l'action locale dans une dynamique participative et de développement durable, avec un potentiel d'intégration renforcée des enjeux climatiques.

En matière de gestion environnementale, la commune prévoit l'élaboration d'un Plan Communal de Gestion des Déchets (PCGD), dont la préparation et le lancement sont annoncés pour 2025. Cet outil devrait contribuer à structurer la gestion des déchets et à réduire les pressions sur les milieux naturels.

Toutefois, plusieurs limites subsistent. La commune ne dispose pas encore d'outils numériques et de pilotage tels que des SIG climatiques, des plateformes d'information citoyenne ou des mécanismes structurés de suivi-évaluation. Ces manques limitent la capacité de la commune à assurer un suivi régulier des actions et à consolider une stratégie d'adaptation pleinement opérationnelle.

Dans l'ensemble, les instruments et outils de planification existants à Bargou constituent une base utile, notamment à travers le PDL/PSM, l'Agenda 21, les démarches locales (Bargou 20-20) et la perspective du PCGD. Néanmoins, leur articulation et leur opérationnalisation restent à renforcer, ce qui justifie un niveau de maturité modéré pour cette dimension.

Impacts du changement climatique signalés au niveau de la commune	Outils de planification économique et spatiale	Outils de planification environnementale et CC
<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des températures combinée à une baisse des précipitations (sécheresse récurrente) réduisant sensiblement la production des céréales et des fourrages en pluvial notamment dans la partie nord de la commune. Ceci entraîne un important mouvement exode rural (abandon des habitations) vers notamment Bargou, Siliana et le Grand Tunis. Ce mouvement est accentué par le manque d'eau potable et pour l'abreuvement du cheptel (pas de nappes) et la dégradation des conditions de vie des populations en zones rurales : fermeture de l'école primaire (créée en 1963) de Sidi Amara . • Intensité des précipitations entraînant un ruissèlement et une érosion des sols. • Incendies des forêts à Jbel Bargou et Jbel Mansour entraînant une perte voire une disparition de la production de Zgougou qui constitue une importante source de revenu pour les populations forestières • Dégradation du paysage, perte de biodiversité (Erable de Montpellier), dégradation de l'état des grottes par manque de précipitation pour l'alimentation des sources souterraines : baisse de l'activité des randonnées. 	<ul style="list-style-type: none"> • PAU (13/04/1998) en cours de révision (2 ème phase) • PDL (2021) donnant lieu à un PSM (financement UE) • Bargou 20-20 	<ul style="list-style-type: none"> • Agenda 21 • PCGD : préparation lancement en 2025

Tableau 4 : Synthèse des outils de planification à la commune de BARGOU

IX. Besoins en outils et instruments d'action climatique

Bargou ne dispose pas à ce jour d'outils de diagnostic climatique, de systèmes de suivi ou d'instruments de planification intégrant les enjeux climatiques. Les besoins exprimés concernent des outils simples et adaptés : cartographie participative des vulnérabilités, indicateurs locaux de résilience, grilles de suivi des projets climatiques, et référentiels techniques pour la gestion durable des ressources naturelles. La commune exprime également un intérêt pour des supports de sensibilisation communautaire et des plateformes d'échange d'expériences avec d'autres collectivités rurales.

X. Recommandations stratégiques pour l'adaptation climatique

1- SÉCURISATION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU ET ADAPTATION AU STRESS HYDRIQUE

Compte tenu de l'intensification des sécheresses, de la pression sur les ressources hydriques et des besoins prioritaires du secteur agricole, il est recommandé de :

- Consolider la sécurisation des points d'eau et la gestion locale de la ressource, en s'appuyant sur les actions déjà engagées (réhabilitation de puits, gestion des parcours) et en renforçant l'économie d'eau.
- Généraliser la récupération des eaux pluviales et les ouvrages de mobilisation locale (citernes, bassins de collecte, ouvrages collinaires) pour les usages agricoles et non potables.
- Renforcer les pratiques agricoles économes en eau, à travers l'irrigation localisée, l'adaptation des calendriers culturaux et des variétés plus résistantes à la sécheresse.

2- RÉDUCTION DES RISQUES D'INONDATION ET GESTION DU RUISSELLEMENT

Au regard des risques d'épisodes pluvieux intenses et de ruissellement rapide affectant les zones rurales, il est recommandé de :

- Mettre en place une cartographie des zones à risque (oueds, bas-fonds, zones de ruissellement, infrastructures exposées) afin d'orienter l'aménagement et les priorités d'intervention.
- Renforcer les aménagements de conservation des eaux et des sols (CES) (banquettes, ouvrages antiérosifs, reboisement ciblé, ouvrages de rétention) pour limiter l'érosion et améliorer l'infiltration.
- Intégrer la gestion du risque d'inondation dans le plan d'urgence communal et renforcer l'entretien préventif des ouvrages hydrauliques.

3- PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT ET PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

Compte tenu de l'augmentation du risque d'incendies en période estivale et de la vulnérabilité des espaces naturels, il est recommandé de :

- Renforcer la prévention et la préparation via un plan communal de prévention des feux (zones prioritaires, accès, points d'eau), en coordination avec les services forestiers et la protection civile.
- Poursuivre et amplifier les actions de restauration des écosystèmes (reboisement, lutte contre l'érosion, restauration du couvert végétal) afin de réduire la vulnérabilité aux incendies et à la dégradation des sols.
- Déployer des campagnes de sensibilisation ciblées auprès des populations riveraines et des usagers des espaces forestiers.

4- ADAPTATION DU SECTEUR AGRICOLE ET PROTECTION DES MOYENS DE SUBSISTANCE RURAUX

Afin de réduire la vulnérabilité des ménages ruraux face au stress hydrique et à la variabilité climatique, il est recommandé de :

- Soutenir des pratiques agricoles résilientes (agroécologie, agroforesterie, amélioration des sols, réduction de l'érosion) et encourager la diversification des productions.
- Renforcer l'appui technique et l'accès à l'information climatique, afin de permettre aux agriculteurs d'ajuster leurs choix et de mieux anticiper les épisodes critiques.
- Développer des solutions d'irrigation d'appoint et de gestion rationnelle de l'eau agricole, en cohérence avec les ressources disponibles.

5- RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE ET DE LA COORDINATION MULTI-ACTEURS

Compte tenu du niveau de maturité climatique faible et du manque de structuration de l'action climatique locale, il est recommandé de :

- Structurer une cellule climat communale (mandat, responsabilités, plan de travail annuel) et formaliser un cadre minimal de coordination avec les acteurs techniques (CRDA, services forestiers, protection civile) et la société civile.
- Intégrer systématiquement le climat dans les instruments de planification communale (Plan de Développement Local, plan d'urgence, projets d'aménagement), avec des priorités d'adaptation clairement identifiées.
- Renforcer la participation communautaire, notamment dans les zones rurales, pour assurer l'appropriation des actions et la continuité des interventions.

6- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS TECHNIQUES LOCALES

Afin de combler les lacunes en capacités locales d'adaptation et d'opérationnalisation, il est recommandé de

- Renforcer les compétences des équipes communales sur l'adaptation, la gestion des risques (sécheresse, ruissellement/inondations, feux) et la planification résiliente.
- Développer les capacités en gestion de crise, incluant coordination, communication et procédures d'intervention en cas d'événements extrêmes.
- Renforcer les compétences des acteurs locaux (agriculteurs, associations) sur les pratiques résilientes et la gestion durable des ressources naturelles.

7- DÉVELOPPEMENT ET DÉPLOIEMENT D'OUTILS ET INSTRUMENTS POUR L'ACTION CLIMATIQUE

Afin d'améliorer la prise de décision et le suivi de l'action climatique locale, il est recommandé de :

- Mettre en place un diagnostic climatique territorial et une cartographie des risques, servant de base à la planification et à la priorisation des investissements.
- Déployer des outils opérationnels (SIG communal, suivi-évaluation des projets, indicateurs) pour structurer la programmation et renforcer la redevabilité.
- Renforcer les dispositifs d'alerte précoce et de diffusion de l'information adaptés aux réalités locales (sécheresse, incendies, inondations).

8- INTÉGRATION DU GENRE ET DE L'INCLUSION SOCIALE DANS L'ACTION CLIMATIQUE

Afin de répondre aux lacunes identifiées en matière de genre et d'inclusion, il est recommandé de :

- Institutionnaliser l'approche genre et inclusion dans les projets climatiques communaux, avec des mécanismes de participation inclusifs (ateliers, consultations locales, focus groups).
- Développer des formations ciblées pour les femmes et les jeunes, notamment en agriculture résiliente, valorisation des ressources locales et entrepreneuriat vert.
- Renforcer la prise en compte des besoins des populations vulnérables lors des épisodes climatiques extrêmes (stress thermique, sécheresse, incendies, inondations).

9- MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET SENSIBILISATION CITOYENNE

Pour assurer la pérennité des actions climatiques, il est recommandé de :

- Renforcer les capacités de la commune en mobilisation de financements climatiques, notamment via le montage de projets bancables et le suivi de projets.
- Constituer un portefeuille de projets prioritaires (eau, CES/érosion, prévention incendies, agriculture résiliente, outils & alerte) afin de faciliter l'accès aux financements.
- Développer des campagnes de sensibilisation ciblées sur l'économie d'eau, la prévention des incendies et les comportements adaptés en période de risques.

XI. Création d'une Cellule climat communale

La création d'une cellule climat au sein des communes s'inscrit dans une logique de renforcement de la gouvernance climatique locale et d'intégration des enjeux climatiques dans la planification et la gestion communales. Ce dispositif vise à structurer, de manière permanente, la coordination entre les services municipaux, les administrations régionales et locales concernées, les organisations professionnelles ainsi que la société civile. Il permet d'appuyer l'élaboration du diagnostic climatique local, la préparation d'un plan d'action climat, l'accompagnement des projets d'atténuation et d'adaptation, le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources techniques et financières, ainsi que la sensibilisation de la population, notamment des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, tout en veillant à intégrer l'approche genre et à assurer l'implication des femmes et des jeunes dans le travail de la cellule, ainsi que dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de ses activités.

La cellule se réunit régulièrement, au moins une fois tous les six mois, pour l'adoption d'un plan d'action annuel et la production de rapports périodiques. Elle peut également constituer des groupes de travail thématiques selon les priorités locales et mobiliser des expertises spécialisées lorsque nécessaire.

XII. Programme de formation des acteurs institutionnels

Le renforcement des capacités constitue un levier central de l'action climatique locale. Les travaux réalisés dans le cadre du projet ACICT ont permis d'identifier un ensemble de besoins en matière de formation et d'appui, en lien avec les résultats du diagnostic de maturité climatique, les questionnaires renseignés par les communes partenaires et les exercices de priorisation menés lors des ateliers participatifs.

L'approche retenue repose sur un renforcement progressif des compétences des collectivités locales en matière de gouvernance climatique, tenant compte des niveaux de maturité constatés et des lacunes identifiées. L'analyse met en évidence des besoins de formation transversaux, communs à l'ensemble des communes participantes, avec des niveaux de maîtrise variables selon les thématiques.

Le programme de formation est structuré autour de six volets principaux. Le premier concerne la gouvernance climatique locale et la coordination multi-acteurs. Il porte sur le renforcement des capacités institutionnelles des communes en matière d'organisation interne, de clarification des rôles, de coordination interservices et d'appropriation des cadres nationaux et internationaux de l'action climatique.

Le second volet concerne la planification territoriale et la gestion des risques climatiques. Il cible l'intégration du changement climatique dans les outils de planification locale, le développement de diagnostics territoriaux sensibles au climat et à l'inclusion, ainsi que l'amélioration des capacités d'anticipation et de gestion des aléas climatiques.

Un troisième volet porte sur la gestion financière et la mobilisation des financements climatiques. Le diagnostic met en évidence un faible niveau de maîtrise des mécanismes de financement, justifiant des actions de formation axées sur la budgétisation climatique, le montage de projets bancables et l'accès aux financements nationaux et internationaux.

Le programme inclut également un volet relatif aux services publics climato-résilients, visant à renforcer la capacité des communes à diagnostiquer la vulnérabilité des infrastructures et à intégrer des solutions techniques adaptées dans des domaines clés tels que l'eau, les déchets, l'énergie, la voirie et les espaces verts.

Les actions de formation intègrent par ailleurs un volet dédié à la sensibilisation, à la communication et à la participation citoyenne, afin de renforcer l'implication des acteurs locaux, des organisations de la société civile et des groupes vulnérables dans l'action climatique locale.

Enfin, un dernier volet est consacré au suivi-évaluation et à l'innovation territoriale. Il vise à doter les communes d'outils et de méthodes permettant de suivre la mise en œuvre des actions climatiques, d'en mesurer les impacts et de capitaliser les expériences menées.

La priorisation des activités de formation repose sur une approche progressive, tenant compte des niveaux de maturité identifiés et de la nécessité de consolider en priorité les fondements institutionnels et de planification.

Dans l'ensemble, ce programme de formation vise à accompagner une montée en compétences progressive des collectivités, en cohérence avec les niveaux de maturité constatés et les priorités identifiées en matière de gouvernance climatique.

Volet	Module
Gouvernance climatique et coordination multi-acteurs	<ul style="list-style-type: none"> 1- Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux 2- Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale
Planification territoriale & gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> 1- Introduction à la planification territoriale résiliente 2- Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités 3- Intégration des risques climatiques dans les documents de planification 4- Élaboration et mise en œuvre de plans de gestion de crise à l'échelle locale 5- Simulation et scénarisation de la résilience territoriale face aux événements extrêmes 6- Genre, inclusion sociale et adaptation climatique 7- Communication et sensibilisation pour la culture du risque
Gestion financière & mobilisation des financements	<ul style="list-style-type: none"> 1- Mobilisation des financements nationaux et internationaux 2- Gestion budgétaire sensible au climat 3- Partenariats public-privé et financements innovants 4- Suivi, redevabilité et performance financière
Services publics climato-résilients (eau, déchets, voirie, énergie, espaces verts)	<ul style="list-style-type: none"> 1- Diagnostic technique et spatial des vulnérabilités des services publics 2- Normes climato-résilientes pour les services publics 3- Planification, suivi et reporting de la résilience des services publics
Sensibilisation et services à la population	<ul style="list-style-type: none"> 1- Communication et sensibilisation grand public aux risques climatiques 2- Adaptation et amélioration des services de proximité en contexte climatique 3- Participation citoyenne et co-construction des services
Suivi-évaluation et innovation territoriale	<ul style="list-style-type: none"> 1- Initiation aux indicateurs climat et inclusion 2- Tableaux de bord de suivi-évaluation 3- Capitalisation et innovation locale

Tableau 5 : Plan de formation des acteurs institutionnels locaux

Après la tenue des focus groups, la priorisation des modules de formation a déjà été établie en fonction des besoins spécifiques des communes. Un score (ou un poids) a été attribué à chaque module selon le niveau de priorité identifié lors des focus groups. Ce planning correspond ainsi à la formation planifiée pour les acteurs locaux.

Thématique	Module	Contenu	V. horaire
Gouvernance climatique et coordination multi-acteurs	Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux	Cadre conceptuel et institutionnel : présentation des enjeux climatiques et du rôle des communes dans la gouvernance climatique	2j (12 heures)
		Panorama des référentiels nationaux : Stratégie nationale climat, Plan national d'adaptation, CDN, loi 2018-29 sur les collectivités locales et textes complémentaires	
		Obligations et opportunités pour les communes : financement, partenariats, reporting et intégration dans les plans de développement	
		Méthodologie d'application locale : analyse des écarts, mise en cohérence avec le Plan de Développement Communal, priorisation des actions	
		Cas pratiques appliqués sur des exemples de communes	
	Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale	Fondements de la gouvernance multi-acteurs : principes, avantages, limites et expériences locales	3j (18 heures)
		Fondements de la gouvernance multi-acteurs : principes, avantages, limites et expériences locales	
		Conception d'un dispositif de coordination : structures, rôles, responsabilités, outils de suivi et de redevabilité	
		Techniques d'animation et de facilitation : outils participatifs, gestion des conflits, inclusion des groupes vulnérables	
		Mobilisation et partenariats : stratégies de plaidoyer, communication efficace, négociation avec acteurs économiques, RSE et PPP	
		Ateliers pratiques : simulation de la mise en place d'une instance de concertation locale et étude de cas de mobilisation multi-acteurs pour un projet communal de résilience climatique	
	Introduction à la planification territoriale résiliente	Bases conceptuelles de la résilience territoriale	2j (12 heures)
		Urbanisme climatique	
Outils de planification locale appliqués à la résilience			
Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités	Introduction aux SIG et à la cartographie des risques climatiques	3j (18 heures)	
	Utilisation des indicateurs spatialisés pour mesurer les vulnérabilités		
	Méthodologies d'analyse des vulnérabilités territoriales		
	Exercices pratiques de production de cartes de risques		

Tableau 6 : Planning de formation des acteurs locaux 2025

MODULE 1: GOUVERNANCE CLIMATIQUE ET COORDINATION MULTI-ACTEURS

Formation	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation	Prérequis	Besoins logistiques
Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux	Comprendre et appliquer les référentiels et politiques nationales en matière de climat et de résilience, obtenir la capacité de les mobiliser de façon opérationnelle pour renforcer la gouvernance locale, et améliorer la planification communale et contribuer activement à la cohérence entre engagements nationaux et actions locales	2 jours	Cadre conceptuel et institutionnel : présentation des enjeux climatiques et du rôle des communes dans la gouvernance climatique	Évaluation par cas pratiques et exercices, évaluation pré et post formation	Connaissances générales en gestion communale et planification territoriale. Familiarité avec les bases de la gouvernance locale (Code des collectivités locales)	Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard, connexion internet), supports de formation imprimés, documentation nationale de référence, matériel pour travaux de groupe (post-it, panneaux, marqueurs)
Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale	Concevoir et animer des dispositifs de coordination multi-acteurs à l'échelle locale et mobiliser efficacement les acteurs institutionnels, économiques et sociaux autour de projets communaux sensibles au climat	3 jours	Exposés participatifs, ateliers pratiques, études de cas contextualisées, jeux de rôle (négociation, concertation), restitution en plénière	Validation par exercices pratiques, évaluation pré et post formation	Connaissances de base en planification communale et sensibilisation aux enjeux climatiques	Salle équipée, projecteur, matériel de conception graphique, supports imprimés et numériques

MODULE 2: PLANIFICATION TERRITORIALE & GESTION DES RISQUES

Formation	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation	Prérequis	Besoins logistiques
Introduction à la planification territoriale résiliente	Analyser les vulnérabilités territoriales à travers l'utilisation des SIG et d'outils de diagnostic spatial ; intégrer les aléas climatiques dans les documents de planification (PAU, PDC, schémas d'aménagement) ; concevoir des projets d'urbanisme prenant en compte les zones tampons naturelles et appliquer les principes d'urbanisme résilient ; évaluer la durabilité et la résilience des choix d'aménagement selon différents scénarios climatiques	2 jours	Exposés interactifs, études de cas, échanges guidés avec mise en pratique	Évaluation des compétences techniques par exercices, évaluation pré et post formation	Connaissances générales en gestion municipale	Salle équipée, projecteur, matériel de conception graphique, supports imprimés et numériques
Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités	Mobiliser les outils SIG pour cartographier les risques climatiques, interpréter des données spatiales complexes et intégrer ces résultats dans les documents de planification. Ils auront également acquis la capacité d'identifier les zones les plus exposées et de prioriser les actions d'adaptation	3 jours	Travaux pratiques SIG, études de cas communales et restitution des résultats	<ul style="list-style-type: none"> Fiche d'évaluation avant/après Évaluation de propositions simulées Fiche de satisfaction 	Connaissances de base en informatique et urbanisme	Salle équipée, ordinateurs avec logiciels SIG, connexion internet, supports imprimés

XIII. Programme de formation des OSC locales

Le renforcement des capacités des organisations de la société civile constitue un axe structurant de l'action climatique inclusive portée par le projet ACICT. Le programme de formation dédié aux OSC a été conçu afin de répondre aux besoins identifiés auprès des associations locales, en particulier celles œuvrant auprès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, dans un contexte marqué par l'intensification des impacts des changements climatiques.

Ce programme s'inscrit dans une approche globale visant à améliorer la compréhension des enjeux climatiques, à renforcer les capacités organisationnelles et techniques des associations, et à favoriser leur implication effective dans l'action climatique locale. Il repose sur une analyse préalable des besoins, réalisée à partir de données d'enquête et d'échanges avec les acteurs associatifs, et prend en compte les contraintes spécifiques auxquelles font face les OSC en matière de ressources, de structuration et de pérennité des actions.

1- OBJECTIFS ET ORIENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Le programme de formation des OSC vise principalement à renforcer les compétences des associations dans plusieurs domaines clés, notamment la compréhension des concepts liés à l'adaptation aux changements climatiques et au développement durable, le montage et la gestion de projets associatifs climato-sensibles, la mobilisation de financements, ainsi que la gestion administrative et financière. Une attention particulière est accordée à l'intégration de l'approche genre et inclusion dans l'ensemble des modules, afin de renforcer la participation et le leadership des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans l'action climatique locale.

2- STRUCTURE DU PROGRAMME DE FORMATION

Le programme est structuré autour de cinq modules thématiques complémentaires, couvrant l'ensemble du cycle d'intervention associative. Ces modules portent respectivement sur :

- L'adaptation aux changements climatiques et le développement durable ;
- Le montage et la gestion de projets associatifs à dimension climatique ;
- L'intégration du genre et de l'inclusion dans l'action associative climatique ;
- La mobilisation de fonds et le développement de partenariats ;
- La gestion administrative et financière des associations.

Cette structuration permet d'aborder de manière progressive et cohérente les différentes compétences nécessaires au renforcement de l'action associative climatique, en articulant les dimensions conceptuelles, organisationnelles et opérationnelles.

3- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Le programme adopte une approche méthodologique participative et appliquée, combinant apports théoriques, études de cas, exercices pratiques et échanges d'expériences. Cette approche vise à favoriser l'appropriation des connaissances et leur mise en application concrète dans les pratiques associatives. Les recommandations méthodologiques mettent en avant l'importance d'un environnement de formation inclusif, sensible aux dynamiques de genre et adapté aux réalités socio-culturelles des participants.

Par ailleurs, le programme intègre des orientations spécifiques visant à assurer la pérennité des acquis, notamment à travers l'élaboration de plans d'action associatifs, la mise en réseau des participants et le développement de mécanismes d'apprentissage entre pairs.

4- SUIVI, ÉVALUATION ET CAPITALISATION

Un dispositif de suivi et d'évaluation accompagne la mise en œuvre du programme de formation des OSC. Celui-ci vise à mesurer non seulement l'acquisition des connaissances à court terme, mais également l'application effective des compétences acquises, la qualité des projets développés et la durabilité des actions menées par les associations. Les indicateurs retenus portent sur les résultats, les impacts et la durabilité, et mobilisent des outils variés tels que des enquêtes, des entretiens, des analyses documentaires et des observations de terrain.

Dans l'ensemble, le programme de formation des OSC constitue un levier structurant pour renforcer le rôle des organisations de la société civile dans l'action climatique locale. En combinant renforcement des capacités techniques, intégration du genre et de l'inclusion, et dispositifs de suivi et de capitalisation, il contribue à améliorer la qualité, la pertinence et la durabilité des initiatives portées par les associations, tout en favorisant leur articulation avec les dynamiques de gouvernance climatique locale.

Module	Intitulé	Objectifs spécifiques	Thématiques principales	Durée	Modalités	Évaluation
Module 1	Adaptation aux changements climatiques et développement durable	Comprendre les changements climatiques et leurs impacts locaux ; identifier les stratégies d'adaptation ; s'approprier les principes du développement durable ; connaître le cadre national et international	Changements climatiques ; impacts locaux ; stratégies d'adaptation et résilience ; solutions fondées sur la nature ; développement durable ; cadre national et international	3 jours	Ateliers participatifs en présentiel, échanges d'expériences, exercices pratiques	Quiz de fin de module ; discussion de groupe ; plan d'action individuel
Module 2	Montage et gestion de projets associatifs sur la thématique climatique	Maîtriser le cycle de vie d'un projet ; renforcer la planification stratégique ; élaborer une proposition de projet ; intégrer la dimension climatique ; utiliser des outils de suivi-évaluation	Planification stratégique ; cycle de projet ; cadre logique ; intégration climatique ; suivi-évaluation	3 jours	Ateliers pratiques, travaux de groupe, études de cas	Exercice de rédaction d'une proposition ; auto-évaluation
Module 3	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Comprendre les concepts de genre et inclusion ; analyser les vulnérabilités ; intégrer l'approche genre et inclusion dans les projets ; renforcer la participation des groupes vulnérables	Genre et inclusion ; inégalités et vulnérabilités ; participation significative ; leadership inclusif	3 jours	Ateliers participatifs, études de cas, jeux de rôle	Audit genre d'un projet ; plan d'action inclusif
Module 4	Mobilisation de fonds et partenariats	Identifier les sources de financement ; rédiger des demandes de financement ; développer des compétences de communication et plaider ; créer des partenariats	Sources de financement ; fundraising ; communication ; plaider ; partenariats	1,5 jour	Ateliers pratiques, simulations, exercices	Pitch de projet ; simulation de négociation ; plan d'action fundraising
Module 5	Gestion administrative et financière	Comprendre la bonne gouvernance ; maîtriser la gestion budgétaire et comptable ; rédiger des rapports financiers et narratifs	Gouvernance associative ; gestion budgétaire ; comptabilité simplifiée ; rapports	1,5 jour	Ateliers pratiques, études de cas	Élaboration d'un budget ; analyse critique d'un rapport

Tableau 7 : Programme de formation des OSC locales

Une priorisation des modules de formation a été établie en fonction des besoins spécifiques des OSC. Un score (ou un poids) a été attribué à chaque module selon le niveau de priorité identifié. Ce planning correspond ainsi à la formation planifiée pour les OSC.

Thématique	Module	Contenu	V. horaire
Fondamentaux et vision globale	Adaptation aux changements climatiques et développement durable	Compréhension des changements climatiques et de leurs impacts locaux	3j (18 heures)
		Stratégies d'adaptation et de résilience communautaire	
		Principes du développement durable et de l'écoresponsabilité	
		Cadre national et international relatif aux changements climatiques	
Compétences en gestion et en leadership	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Planification stratégique	3j (18 heures)
		Cycle de vie d'un projet associatif	
		Élaboration d'une proposition de projet	
		Intégration de la thématique climatique	
	Outils de suivi et d'évaluation des projets et activités		
Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Compréhension des concepts de genre et d'inclusion	3j (18 heures)
		Analyse des inégalités de genre et des vulnérabilités face aux changements climatiques	
		Intégration de l'approche genre et inclusion dans la planification et la mise en œuvre des activités	
		Participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables	

Tableau 8 : Planning de formation des OSC locales 2025

MODULE 1: ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Volume horaire	18 heures (3 jours)
Objectifs	Comprendre les concepts fondamentaux des changements climatiques et leurs impacts. Identifier les stratégies d'adaptation et de résilience. S'approprier les principes du développement durable et connaître le cadre national et international.
Contenu et activités	<p>Jour 1 : Comprendre les enjeux climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Introduction aux changements climatiques (causes, effets, projections). Discussion interactive sur les perceptions et expériences locales. • Après-midi : Impacts spécifiques des changements climatiques sur les communautés vulnérables (femmes, jeunes, agriculteurs, etc.). Exercice de cartographie des vulnérabilités. <p>Jour 2 : Stratégies et cadres d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Présentation des stratégies d'adaptation et de résilience. Présentation et exploration des solutions fondées sur la nature (SFN) à travers des exemples concrets. • Après-midi : Cadre national et international (politiques, accords, opportunités de financement). <p>Jour 3 : Mise en pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Les principes du développement durable et de l'écoresponsabilité. Rôle des associations et des citoyens dans l'adaptation. • Après-midi : Bilan et discussion interactive sur la mise en œuvre des stratégies d'adaptation à petite échelle. <p>Jour 4 : Mise en pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Consolidation des mesures d'adaptation et priorisation. Transformation de la mesure classée prioritaire en projet d'adaptation. • Après-midi : Restitution / échanges avec la salle / Consolidation.

Matériel pédagogique	Fiches thématiques (1.1 à 1.4) sur les causes et impacts du climat, les stratégies d'adaptation, le développement durable et le cadre national/international.
Outils de formation pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice 1.1: Cartographie des impacts climatiques locaux : Les participants identifient les impacts des changements climatiques dans leur communauté et les ressources affectées. - Atelier 1.2: Brainstorming de solutions d'adaptation : En groupes, les participants proposent des solutions concrètes d'adaptation pour les problèmes identifiés, incluant des solutions fondées sur la nature (SFN). - Quiz 1.3: Vrai/Faux sur le climat : Évaluation des connaissances acquises sur les concepts clés.
Formulaire d'évaluation	Quiz de fin de module, discussion de groupe et plan d'action individuel. Fiche de satisfaction

MODULE 2 : MONTAGE ET GESTION DE PROJETS ASSOCIATIFS SUR LA THÉMATIQUE CLIMATIQUE

Volume horaire	18 heures (3 jours)
Objectifs	Maîtriser le cycle de vie d'un projet associatif. Comprendre la planification stratégique. Acquérir des compétences en conception et élaboration de projets. Savoir intégrer la dimension climatique de manière transversale.
Contenu et activités	<p>Jour 1 : De la stratégie au projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Planification stratégique pour les associations : Analyse de l'environnement (interne/externe, SWOT). Définition de la mission, de la vision et des objectifs à long terme. La planification stratégique comme boussole pour l'action. • Après-midi : Passer de la stratégie à l'action concrète. Atelier : utiliser la méthode de l'arbre à problèmes et de l'arbre à solutions pour traduire un enjeu stratégique en objectifs de projet. <p>Jour 2 : Élaboration de la proposition</p> <p>Matin : Le cycle de vie d'un projet (conception, mise en œuvre, évaluation). Élaboration d'une proposition de projet (structure, contenu, cadre logique), en s'assurant de la pertinence climatique de chaque composante.</p> <p>Après-midi : Travail en sous-groupes sur la rédaction d'un cadre logique pour un projet type, avec une attention particulière aux indicateurs de résultats liés au climat.</p> <p>Jour 3 : Pilotage et suivi-évaluation</p> <p>Matin : Outils de gestion de projet (diagramme de Gantt, outils de suivi des activités).</p> <p>Après-midi : Introduction au suivi-évaluation (indicateurs, collecte de données, analyse). Outils de suivi des activités. Bilan des défis et des bonnes pratiques de gestion de projets.</p>
Matériel pédagogique	Fiches thématiques (2.1 à 2.5) sur la planification stratégique, le cycle de vie d'un projet, l'élaboration de propositions de projet, l'intégration climatique et le suivi-évaluation.
Outils de formation pratiques	<p>Exercice 2.1: Élaboration d'une matrice de cadre logique simplifiée et d'un arbre à solutions : Les participants construisent la logique d'intervention d'un projet fictif ou réel.</p> <p>Atelier 2.2: Analyse de cas de projets : étude de projets réussis et échoués, identification des facteurs clés de succès et des leçons apprises.</p> <p>Modèle 2.3: Canevas de proposition de projet et de rapport de suivi : Un modèle structuré pour guider les associations.</p>
Formulaire d'évaluation	Exercice de rédaction d'une section de proposition de projet et auto-évaluation. Fiche de satisfaction et fiche d'évaluation.

MODULE 3: GENRE ET INCLUSION DANS L'ACTION ASSOCIATIVE CLIMATIQUE

Volume horaire	6 heures (1 jours)
Objectifs	Comprendre les concepts de genre et d'inclusion. Analyser les vulnérabilités face aux changements climatiques. Intégrer l'approche genre et inclusion dans la planification et la mise en œuvre des activités.
Contenu et activités	<p>Jour 1 : Comprendre les dynamiques d'inclusion Matin : Les bases de l'inclusion et de la diversité dans l'action associative. Identification des différents groupes sociaux souvent sous-représentés (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, etc.). Après-midi : Étude de cas pratiques : comment les impacts climatiques touchent différemment les communautés. Analyse des obstacles à la participation de certains groupes.</p> <p>Jour 2 : Outils pour des projets inclusifs Matin : Méthodes et outils pour intégrer l'approche genre et inclusion dans les projets et activités associatives (planification, budget, suivi). Après-midi : Stratégies pour assurer la participation active et équitable des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables. Exercices de facilitation inclusive.</p> <p>Jour 3 : Leadership et mobilisation Matin : Développer des compétences de plaidoyer et de communication inclusives. Comment parler du climat à des publics variés. Après-midi : Bilan et échanges sur les meilleures pratiques pour encourager le leadership au sein des groupes marginalisés et s'assurer que leur voix est entendue dans les initiatives climatiques.</p>
Matériel pédagogique	Fiches thématiques (3.1 à 4.4) sur les concepts clés de genre et d'inclusion, l'analyse des inégalités, l'intégration de l'approche inclusive et la participation significative.
Outils de formation pratiques	Exercice d'audit de projet, grille d'analyse des parties prenantes et jeux de rôle sur la facilitation inclusive.
Formulaire d'évaluation	Exercice d'audit genre d'un projet, grille d'analyse et plan d'action pour une approche inclusive. Fiche de satisfaction et fiche d'évaluation.

XIV. Création d'un Groupe de Leadership pour l'action climatique

La mise en place de groupes de leadership locaux constitue un pilier central de l'approche du projet ACICT pour renforcer l'adaptation et la résilience climatique à l'échelle territoriale. Ces groupes sont conçus comme des espaces structurés d'engagement citoyen, réunissant des femmes, des jeunes, ainsi que des personnes en situation de vulnérabilité, reconnus pour leur rôle actif ou leur potentiel d'influence au sein de leurs communautés.

La constitution de ces groupes repose sur un processus structuré de sélection, fondé sur un appel à candidatures lancé dans les communes partenaires. Les candidatures sont analysées selon des critères d'éligibilité et de sélection, notamment la résidence dans l'une des communes partenaires, l'engagement dans la vie publique locale, la motivation à s'investir dans l'action climatique, ainsi que la capacité à participer activement aux activités du programme. Une attention particulière est accordée à l'équilibre entre les sexes, à la représentation des jeunes et à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité.

Le processus de sélection se déroule en trois phases : une première étape de recevabilité et de vérification de l'éligibilité des dossiers, suivie d'une phase de tri et de présélection sur la base d'un barème de notation, puis d'une sélection finale appuyée par des entretiens (en présentiel ou à distance).

La décision finale est prise par un comité de sélection, et les participant.e.s retenu.e.s sont invité.e.s à signer un document d'engagement portant sur leur participation active aux activités du projet et leur contribution au dialogue local autour des enjeux climatiques.

À l'échelle locale, une fois constitué, le groupe de leadership est installé comme un dispositif de gouvernance inclusive et participative, avec pour mission de promouvoir la participation citoyenne, de contribuer à l'animation du dialogue autour des enjeux climatiques, de soutenir des initiatives citoyennes en matière d'adaptation et de résilience, et de jouer un rôle d'interface entre les populations locales, les organisations de la société civile, les communes et les autres acteurs institutionnels.

Au niveau de la commune de Bargou, la mise en place et l'opérationnalisation du groupe de leadership se sont appuyées sur un processus progressif de concertation et de renforcement des capacités, mené en étroite coordination avec la municipalité, notamment le Secrétaire Général et le point focal du programme ACICT.

Bargou	Hommes	Femmes			Total
	<35 ans	<35 ans	≥35 ans	Sous-total	
Répartition des membres des groupes de leadership en action climatique	2	7	0	7	9
Répartition des membres (sans emploi) des groupes de leadership en action climatique	2	3	0	3	5

Tableau 9 : Répartition des membres du groupe de leadership

1- PROGRAMME DE FORMATION DU GROUPE DE LEADERSHIP

Le programme d'accompagnement en leadership mis en œuvre dans le cadre du projet ACICT s'inscrit dans une démarche structurée de renforcement des capacités des groupes de leadership locaux. Il vise à doter les participant.e.s des connaissances, compétences et outils nécessaires pour exercer un leadership actif, inclusif et engagé en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques à l'échelle locale.

Le programme est conçu sur la base d'une approche fondée sur les droits humains, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'inclusion sociale. Il intègre de manière transversale les enjeux de genre, de jeunesse et de vulnérabilité, tout en tenant compte des contextes socio-économiques et culturels propres aux territoires partenaires. La méthodologie adoptée combine des apports théoriques, des échanges d'expériences et des exercices pratiques, favorisant l'appropriation progressive des contenus et leur mise en application dans les dynamiques locales.

Le programme de formation est structuré autour d'un ensemble de thématiques prioritaires, abordées à travers des ateliers organisés sur la période 2025–2028. Ces thématiques couvrent notamment l'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes, l'adaptation et la résilience aux changements climatiques et la protection de la biodiversité, l'approche participative sensible au climat et à l'inclusion sociale, la communication inclusive, la gestion de conflits et la médiation, ainsi que le leadership transformationnel. Le programme inclut également des modules dédiés à l'identification, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives citoyennes locales, ainsi qu'au plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques.

L'accompagnement des groupes de leadership ne se limite pas à la formation. Il comprend un appui continu à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives citoyennes locales, considérées comme des leviers concrets pour traduire les apprentissages en actions et renforcer l'impact du leadership individuel et collectif. Ces initiatives visent à améliorer l'adaptation et la résilience aux changements climatiques, à promouvoir l'égalité de genre et l'inclusion sociale, et à renforcer les partenariats entre les acteurs locaux.

Un dispositif de suivi et d'évaluation accompagne la mise en œuvre du programme de formation des groupes de leadership. Il repose sur une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives, permettant de mesurer la participation, l'acquisition des compétences, ainsi que les changements induits aux niveaux individuel, collectif, institutionnel et communautaire. L'approche du changement la plus significative est mobilisée afin de documenter les transformations perçues par les participant.e.s et de capitaliser les expériences issues du programme.

Le programme de formation du Groupe de leadership constitue un cadre structuré de renforcement des capacités, visant à soutenir un leadership citoyen inclusif et la mise en œuvre d'initiatives locales en faveur de l'adaptation climatique. Le tableau ci-dessous synthétise l'architecture du programme, en présentant les thématiques, les modules de formation, le volume horaire et les modalités de mise en œuvre.

Thématique	Module de formation	Volume horaire	Commentaires
Base conceptuelle : Genre, inclusion et approche participative dans l'action climatique	L'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes	3h /groupe	
	L'adaptation et la résilience aux changements climatiques	3h/groupe	
	L'approche participative sensible à l'adaptation climatique, à l'égalité entre les sexes, et à la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale	3h/groupe	
	Les enjeux liés à la protection de la biodiversité (les solutions fondées sur la nature (SFN))	3h/ groupe	
Intelligence collective : compétences et outils transversales	La communication inclusive		Année 3
	Le leadership transformationnel		Année 3
	La gestion de conflits et la médiation		Année 3
Action / Impact : Mécanismes d'opérationnalisation et plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques	L'identification et l'élaboration d'initiatives citoyennes dans les domaines de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques		Année 3
	Le plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques		Année 3

Tableau 10 : Programme de formation du Groupe de leadership

MODULE DE FORMATION : « BASE CONCEPTUELLE : GENRE, INCLUSION ET APPROCHE PARTICIPATIVE DANS L'ACTION CLIMATIQUE »

Formation	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation
L'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes	<ul style="list-style-type: none"> - Familiariser les participant.e.s aux concepts du genre et de l'inclusion ; - Renforcer les capacités des participant.e.s à cerner les inégalités entre les femmes et les hommes et les facteurs d'exclusion des populations vulnérables ; - Renforcer les capacités des participant.e.s en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et d'inclusion ; - Encourager les participant.e.s à adopter le genre et l'inclusion dans l'action climatique 	4,5 js (3h/groupe)	<p>La méthodologie à adopter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'adossera également à une approche basée sur l'équité, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes des personnes en situation de vulnérabilité, sur les droits humains et l'approche genre - s'appuiera sur des informations théoriques, d'une part, et des exemples puisés dans la littérature ayant trait au genre, à l'inclusion sociale et à l'adaptation et à la résilience aux changements climatiques et à l'expérience tunisienne et canadienne, d'autre part. - s'inscrira dans une démarche pluridisciplinaire (psychologique, sociologique, économique, écologique, etc.), assuré conjointement par des expert.e.s tunisien.ne.s et canadien.ne.s. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les feuilles de présence à remplir lors des sessions de formation à organiser devront impérativement inclure le prénom et le nom, le sexe, l'âge, la commune et les coordonnées de chaque participant.e. - Tout.e.s les expert.e.s à impliquer dans l'animation des sessions de formation sont invité.e.s à élaborer des outils de pré-évaluation et de post-évaluation
L'adaptation et la résilience aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les participant.e.s aux enjeux des changements climatiques à l'échelle locale ; - Renforcer les connaissances des participant.e.s en matière d'analyse des effets des changements climatiques à l'échelle locale ; - Participer à l'amélioration des capacités des participant.e.s en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à s'impliquer dans l'adaptation et la résilience aux changements climatiques à l'échelle locale 	4,5 js (3h/groupe)		
L'approche participative sensible à l'adaptation climatique, à l'égalité entre les sexes, et à la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Familiariser les participant.e.s à l'approche participative dans une perspective d'adaptation et de résilience aux changements climatiques, de l'égalité entre les sexes et de la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale ; - Renforcer les capacités des participant.e.s en matière d'application de l'approche participative dans la gouvernance locale ; - Sensibiliser les participant.e.s à l'importance de la promotion de la participation dans la vie publique et les processus décisionnels à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à adopter l'approche participative dans les actions relatives à l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques 	4,5 js (3h/groupe)		
Les enjeux liés à la protection de la biodiversité (les solutions fondées sur la nature (SFN))	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les participant.e.s aux solutions fondées sur la nature (SFN) et à leur application à l'échelle locale ; - Renforcer les connaissances des participant.e.s en matière de la mise en œuvre des SFN - Participer à l'amélioration des capacités des participant.e.s en matière de planification, la mise en œuvre et le suivi des SFN à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à s'impliquer activement dans la promotion et la pérennisation des SFN à l'échelle locale 	4,5 js (3h/groupe)		

2- BENCHMARKING PAR RAPPORT À L'EXPÉRIENCE CANADIENNE

Dans le cadre de la réalisation des études de benchmarking, des ateliers tuniso-canadiens à distance sont planifiés afin de capitaliser sur l'expérience canadienne en matière de participation citoyenne à la vie municipale et d'appuyer l'intégration et l'adaptation de bonnes pratiques au niveau communal.

Ces ateliers visent à renforcer les mécanismes de participation et d'implication des femmes, des jeunes et des groupes en situation de vulnérabilité dans la gouvernance municipale, en particulier pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des mesures et solutions d'adaptation et de résilience face aux effets des changements climatiques.

Les ateliers s'appuient sur une approche interactive privilégiant le partage d'expériences, les retours de terrain et les échanges directs avec des expert.e.s canadien.ne.s, afin de mettre en évidence des pratiques concrètes mobilisables dans les contextes communaux.

3- CONCERTATION INCLUSIVE AUTOUR DU PROJET PILOTE COMMUNAL

Afin d'associer activement l'ensemble des acteurs locaux dont les femmes, jeunes et personnes vulnérables à la planification environnementale et climatique, tout en renforçant leur compréhension de l'approche des **Solutions Fondées sur la Nature (SFN)** comme levier d'adaptation au changement climatique, des ateliers de concertation autour des projets pilotes communaux, ont été animés au profit des groupes de leadership. Ces ateliers ont pour objectif de conduire un processus structuré de concertation permettant de hiérarchiser les priorités de développement à l'échelle communale, en tenant compte des besoins exprimés par les parties prenantes et des enjeux environnementaux locaux. Ils visent également à sensibiliser les participants aux SFN, à illustrer leur pertinence pour répondre aux défis du territoire, et à encourager leur intégration dans les solutions envisagées. À cette fin, les rencontres permettront de présenter l'agenda du programme ACICT, de clarifier les rôles, attentes et contributions attendues des acteurs, et de mettre en pratique les principes de participation à travers des exercices et travaux de groupes.

La concertation s'appuiera sur les outils méthodologiques du programme ACICT, fondés sur la participation active et l'apprentissage par la pratique. Des discussions dirigées, des échanges interactifs et des travaux collectifs seront mobilisés pour favoriser l'expression de tous les participants et la co-construction des propositions. Le processus reposera sur des principes d'inclusion sociale, garantissant une représentation équilibrée des femmes, des jeunes, des enseignants, des associations locales et des représentants institutionnels. Les priorités, solutions, responsabilités et engagements seront définis collectivement, dans une logique de transparence et de responsabilité partagée. Afin d'assurer la cohérence du dispositif, une structure identique d'atelier sera adoptée dans l'ensemble des communes concernées, facilitant également l'harmonisation intercommunale des résultats.

XV. Stratégie de communication et sensibilisation locale

Dans le cadre du projet ACICT, des stratégies de communication ont été élaborées à l'échelle de chacune des communes partenaires, en complément des autres dispositifs d'accompagnement mis en place. Ces stratégies s'inscrivent dans une logique d'appui à l'action climatique locale, en visant à renforcer la compréhension des enjeux liés aux changements climatiques et à soutenir l'appropriation des démarches d'adaptation par les populations et les acteurs locaux.

Les stratégies de communication communales reposent sur un cadre méthodologique commun défini au niveau du projet, garantissant une cohérence d'ensemble dans les principes et les orientations retenus, tout en laissant une marge d'adaptation aux spécificités territoriales. Cette approche permet d'assurer une articulation entre une vision partagée à l'échelle du projet et des messages ancrés dans les réalités locales, en lien avec les vulnérabilités climatiques propres à chaque territoire.

La communication est appréhendée comme un levier transversal de la gouvernance climatique locale. Elle accompagne les actions menées par les communes et leurs partenaires en contribuant à la diffusion de l'information, à la sensibilisation des populations et à la mobilisation des acteurs autour des enjeux d'adaptation aux changements climatiques. À ce titre, elle intervient en complément des actions de renforcement des capacités, de planification et de participation citoyenne développées dans le cadre du projet ACICT.

Les stratégies de communication communales intègrent également les principes d'inclusion et d'équité, en veillant à ce que les messages diffusés prennent en compte la diversité des publics et des situations de vulnérabilité. Elles contribuent ainsi à renforcer l'accessibilité de l'information et à favoriser une participation plus large aux dynamiques locales d'adaptation.

À l'échelle de la commune de Bargou, la stratégie de communication et de sensibilisation a été conçue en tenant compte des spécificités climatiques, socio-économiques et territoriales de ce territoire montagneux et forestier du gouvernorat de Siliana. Exposé de manière accrue aux effets de la sécheresse, à la déforestation ainsi qu'à des risques accrus de feux de forêt, le territoire fait face à des enjeux climatiques qui fragilisent les ressources naturelles et les dynamiques locales.

Dans ce contexte, une approche de communication ciblée a été élaborée afin d'interpeller directement les acteurs clés du territoire. Les publics prioritaires identifiés comprennent notamment les agriculteurs de montagne, les femmes rurales et les jeunes volontaires, en tant qu'acteurs stratégiques de la protection de la forêt et de la résilience du territoire. Les messages clés développés dans le cadre de cette stratégie — tels que « Une forêt protégée, c'est un village vivant » et « Replanter, c'est résister. » — visent à susciter une prise de conscience collective sur les risques climatiques tout en valorisant la responsabilité partagée et la capacité d'action locale.

L'approche retenue privilégie le théâtre de rue, les caravanes de reboisement et les interventions via les radios rurales, afin de toucher les populations locales et de renforcer l'appropriation des messages. Les canaux de diffusion mobilisés incluent principalement les cafés citoyens, les spots radio ainsi que les affiches dans les écoles rurales, afin d'assurer une large diffusion des contenus et un ancrage fort dans la vie sociale et communautaire de la commune. Cette stratégie communale s'inscrit ainsi pleinement dans la vision du projet ACICT, en faisant de la communication un levier de mobilisation citoyenne et de gouvernance climatique inclusive au niveau local.

Stratégie de communication – Commune de Bargou (Siliana – Zone montagneuse et forestière)

Profil climatique : sécheresse, déforestation, risques accrus de feux de forêt.

Publics cibles : agriculteurs de montagne, femmes rurales, jeunes volontaires.

Messages clés : « L'eau, notre richesse fragile » – « Chaque geste compte pour préserver nos terres. »

Approche : théâtre de rue, caravanes de reboisement et radios rurales.

Canaux : cafés citoyens, spots radio, affiches dans écoles rurales.

Conclusion

Le diagnostic réalisé confirme que Bargou est fortement exposée aux impacts du changement climatique, en particulier à la sécheresse récurrente, à la dégradation des sols, ainsi qu'aux risques accrus de feux de forêts. Ces aléas affectent directement les principaux moyens de subsistance du territoire, notamment l'agriculture pluviale, l'élevage extensif et l'exploitation des ressources forestières, dans un contexte marqué par un territoire rural et montagneux, une dépendance importante aux précipitations saisonnières, et des conditions socio-économiques fragiles.

Face à ces défis, la commune a été impliquée dans plusieurs initiatives portées par des institutions publiques et des partenaires extérieurs, notamment des actions de gestion des parcours et de reboisement, la réalisation de micro-barrages collinaires, la réhabilitation de puits, la construction de citernes communautaires, l'installation de pompes solaires, ainsi que des actions de prévention des incendies de forêts. Toutefois, l'analyse met en évidence que la gouvernance climatique locale demeure en construction, très dépendante des dynamiques de projets, et marquée par l'absence d'une stratégie locale formelle et d'un dispositif municipal dédié au climat.

L'évaluation de la maturité climatique réalisée dans le cadre du projet ACICT met en évidence une exposition forte aux aléas climatiques combinée à des capacités locales d'adaptation faibles. L'intégration des enjeux climatiques dans les documents et instruments de planification municipale reste limitée, de même que la disponibilité d'outils techniques structurés. Avec un indice de maturité climatique de 28,57 %, Bargou présente une vulnérabilité importante face aux risques climatiques, malgré l'existence de certains partenariats techniques et financiers.

Les enjeux liés au genre et à l'inclusion sociale confirment également des fragilités notables : les femmes rurales, fortement impliquées dans les activités agricoles et la gestion de l'eau, subissent une charge accrue en période de sécheresse et une précarisation économique ; les jeunes, confrontés au chômage ou au sous-emploi, sont particulièrement affectés par la baisse des rendements et le manque d'alternatives locales. À ce stade, l'intégration de ces dimensions dans la planification climatique demeure insuffisamment structurée.

Les besoins identifiés en matière de renforcement des capacités, d'outils et d'instruments pour l'action climatique, ainsi que les lacunes en gouvernance et en inclusion, confirment la nécessité d'un accompagnement ciblé, progressif et structurant. Les recommandations formulées dans ce rapport visent à renforcer la résilience de la commune à travers la sécurisation durable des ressources en eau, la prévention des feux de forêt, la réduction de l'érosion et du ruissellement, l'adaptation du secteur agricole, ainsi que la structuration d'une gouvernance climatique locale et inclusive, appuyée par des outils de diagnostic, de cartographie et de suivi-évaluation.

Dans ce contexte, le projet ACICT constitue un levier stratégique majeur pour accompagner la commune de Bargou dans une transition entre une action climatique portée principalement par des projets ponctuels et une action plus structurée, intégrée et durable. Les dispositifs prévus dans le cadre du projet — notamment la création d'une cellule climat communale, les programmes de formation, l'appui aux organisations de la société civile, la mise en place d'un groupe de leadership et les stratégies de communication et de sensibilisation — offrent un cadre cohérent pour renforcer l'appropriation des enjeux climatiques et soutenir une dynamique locale inclusive.

En définitive, Bargou fait face à une vulnérabilité climatique importante, mais dispose d'un potentiel de progression réel si les capacités locales, la coordination institutionnelle et les outils de pilotage sont renforcés.

ANNEXES

Profil Climatique de Bargou

1- IDENTITÉ ET CONTEXTE COMMUNAL

Population (2024)	Superficie	Densité	Urbanisation
11 505 hab.	451,22 km ²	25,5 hab/km ²	~3 100

Structure démographique (RGPH 2024)

Répartition par sexe	Structure par âge	Dynamique
Hommes: 49,4% (5 681) Femmes: 50,6% (5 824)	0-14 ans: 21,1% 15-64 ans: 67,3% 65+ ans: 11,6%	Tendance: Déclin (-0,77%/an) Solde migratoire: Négatif

Contexte socio-économique

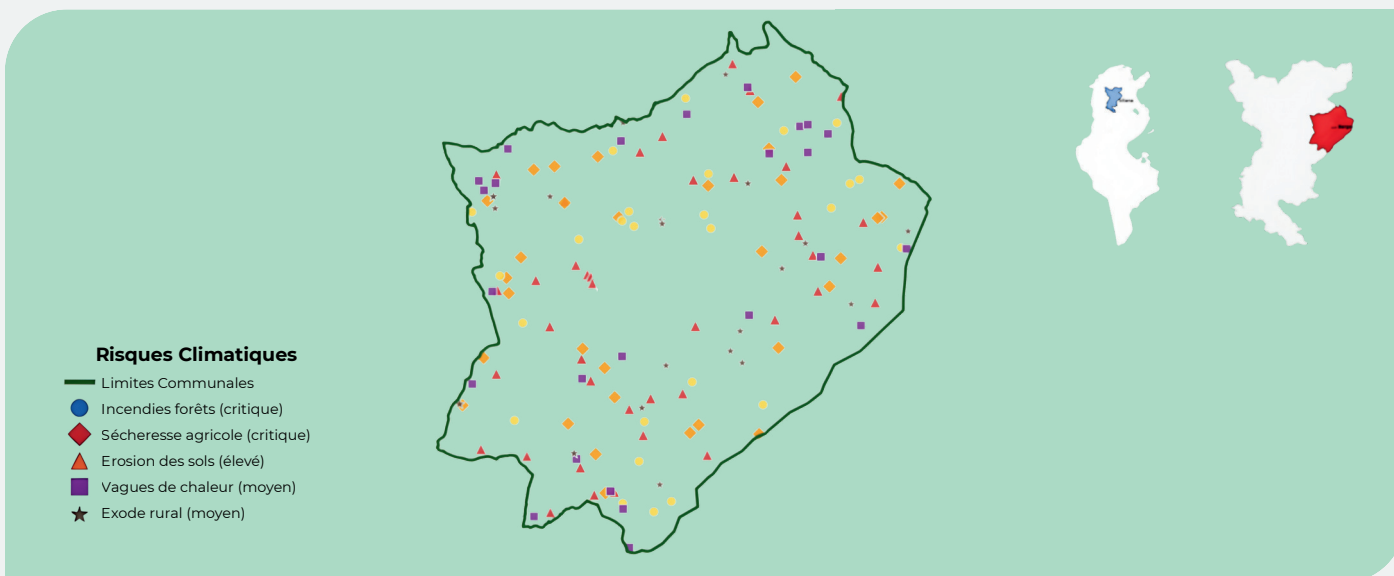
Agriculture pluviale dominante (céréales, oliviers), ressources forestières importantes (pin d'Alep, chêne vert), élevage ovin/caprin extensif sur parcours forestiers. Dépendance totale aux précipitations saisonnières (~550 mm/an).

Populations vulnérables identifiées

- Femmes rurales : Charge approvisionnement eau accrue, travaux agricoles pénibles, invisibilité dans les instances de décision
- Petits agriculteurs céréaliers : Endettement chronique, pas d'irrigation, rendements -35% années sèches
- Jeunes en situation de chômage/sous-emploi : Pas d'alternatives locales, migration forcée
- Éleveurs extensifs : Parcours dégradés, incendies détruisent fourrages, mortalité bétail

2- DONNÉES CLIMATIQUES ET PROJECTIONS

Situation actuelle	Projections 2050
<ul style="list-style-type: none"> • Climat méditerranéen montagnard • Précipitations: ~550 mm/an (irrégulières) • Altitude: 400-800 m • Relief accidenté, sols fragiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Température: +1,5 à +2°C • Précipitations: -10 à -15% • Surfaces brûlées: +40% • Rendements agricoles: -35%



3- RISQUES CLIMATIQUES PRIORITAIRES

Risque climatique	Niveau	Fréquence	Coût de l'inaction
Incendies forêts denses	CRITIQUE	Annuel (mai-oct)	+40% surfaces brûlées 2050
Sécheresses agriculture pluviale	CRITIQUE	Récurrent	Rendements -35 à -40%
Inondations/ruissellement pentes	ÉLEVÉ	Épisodique	Dégâts infrastructures
Érosion sols parcelles pente	ÉLEVÉ	Progressif	Perte 1500 ha d'ici 2040
Vagues de chaleur extrêmes	MOYEN	Annuel	Stress thermique
Exode rural & dépeuplement	MOYEN	Accéléré	Viabilité territoire menacée

⚠ SPÉCIFICITÉ BARGOU : Triple menace montagnarde unique - (1) Incendies forêts denses (risque #1), (2) Sécheresses agriculture pluviale, (3) Érosion/ruissellement pentes. Le relief montagneux amplifie tous les risques.

4- MATURITÉ CLIMATIQUE COMMUNALE

Dimension	Score	Appréciation
Vulnérabilité & exposition	3/3	ÉLEVÉE - Triple contrainte incendies+sécheresses+érosion
Capacités d'adaptation	1/3	TRÈS FAIBLES - Pas de cellule climat, personnel non formé
Gouvernance institutionnelle	1/3	FAIBLE - Pas de plan climat, cloisonnement services
Partenariats multi-acteurs	2/3	LIMITÉS - CRDA, GIZ, UE (projets ponctuels non coordonnés)
Genre & inclusion sociale	1/3	FAIBLE - Aucun dispositif genre, vulnérables non ciblés
Outils & instruments	1/3	TRÈS FAIBLES - Pas de SIG, diagnostic, cartographie risques

INDICE DE MATURITÉ CLIMATIQUE (IMC)

29%

MATURITÉ FAIBLE

INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DISPONIBLES

Dimension	Appréciation
PAU	Approuvé 13/04/1998 - En cours de révision (2ème phase)
PDL	Adopté 2021 → donnant lieu à un PSM (financement UE)
Agenda 21	Existant
PCGD	Préparation - lancement prévu 2025
Bargou 20-20	Programme de développement local

5- SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE (SFN)

PRÉVENTION INCENDIES & PROTECTION FORÊTS (PRIORITÉ #1)

Solution SfN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
1. Pare-feux & éclaircies sélectives	150 km + 800 ha	6 M TND	2025-2027
2. Reboisement essences résistantes feu	600 ha	5 M TND	2025-2029

GESTION EAU & LUTTE ANTI-ÉROSION

Solution SfN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
3. Terrasses anti-érosion parcelles pente	1 200 ha	8 M TND	2025-2028
4. Collecte eaux pluviales montagne	50 citernes	3 M TND	2025-2027

RÉSILIENCE AGRICULTURE & ÉLEVAGE

Solution SfN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
5. Cultures/variétés tolérantes sécheresse	350 exploitations	3 M TND	2025-2028
6. Gestion parcours forestiers & pastoral	1 500 ha	3 M TND	2025-2029

INVESTISSEMENT TOTAL ESTIMÉ : 28 M TND sur 2025-2029 | ROI : Incendies -50%, agriculture stabilisée, parcours restaurés, érosion enrayée

6- PLAN D'ACTION ET INDICATEURS

ACTIONS PRIORITAIRES

Horizon	Actions	Responsable
URGENT 0-6 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Créer cellule climat municipale (2-3 ETP) • Élaborer plan prévention incendies forêts • Cartographier zones critiques incendies 	Commune + CRDA
COURT 6-18 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer travaux pare-feux prioritaires (avant été 2025) • Monter dossiers financements climat (GCF, FAO) • Former personnel municipal gestion risques 	Commune + Partenaires
MOYEN 18-36 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer SfN prioritaires (terrasses, reboisement) • Structurer coordination multi-acteurs • Intégrer genre dans toutes les actions 	Commune + Bailleurs

INDICATEURS DE SUIVI CLÉS

Indicateur	Référence	Cible	Échéance
Plan prévention incendies adopté	0	1	2025
Personnel climat formé (ETP)	0	2-3	2025
Km pare-feux réalisés	0 km	150 km	2027
Financements climat mobilisés	0 M TND	28 M TND	2029
Ha parcours régénérés	0 ha	1 500 ha	2029

URGENCE ACTION ÉLEVÉE : Sans intervention massive 2025-2026, risque de désertification irréversible des montagnes et dépeuplement total d'ici 2035-2040. La prévention des incendies est la **PRIORITÉ ABSOLUE #1**.



**PORTAIL DE LA COMMUNE
DE BARGOU**

